



**UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE**

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 23 juin 2025

Monsieur Boris MELMOUX-EUDE
Directeur général de l'administration
et de la fonction publique
2 Boulevard DIDEROT
75012 Paris

Objet : Projet accord de méthode

Monsieur le Directeur,

Vous souhaitez engager des discussions sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans la fonction publique. Vous évoquez l'élaboration d'un accord de méthode.

En matière de **méthode**, FO Fonction publique tient à affirmer que les mesures prises contre les fonctionnaires dans le cadre de la loi de finances 2025 sont particulièrement préjudiciables aux femmes. En particulier le gel du point d'indice pour la deuxième année consécutive et la baisse de 10% de la rémunération en cas d'arrêt maladie.

Le maintien de ces deux mesures est incompatible avec une discussion sérieuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

En outre, un accord de méthode préalable à une réelle négociation doit permettre de connaître l'enveloppe budgétaire destinée à améliorer les grilles et les carrières pour avancer vers une réelle égalité entre les hommes et les femmes dans la fonction publique.

FO Fonction publique attend des réponses précises sur ces points dans le cadre d'une éventuelle élaboration commune d'un accord de méthode.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER
Secrétaire général